

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat assurance automobile

Par rousseau, le 16/02/2010 à 16:09

Une compagnie d'assurances peut-elle résilier un contrat sous prétexte que l'assuré a eu trop de sinistres (4 uniquement matériels , sans blessé entre 2004 et 2009)? Merci de me répondre